

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'école du **lundi 2 novembre 2020**

18h – Bibliothèque de l'école

Membres présents, absents, excusés.

Enseignants :

Présents :

M. BERGER (directeur)

Mme SANCHEZ

Mme ASSIMON

Mme PAPIN

Mme DOLLOIS

Excusés :

M. DUCRET

M. BALIZET

Membres du RASED :

Mme ROTH (*excusée*)

Mme l'Inspectrice (*excusée*)

Pour l'IME :

Mme HAUERT (*excusée*)

Représentants de la mairie :

M. BURGHARD (*excusé*)

Mme BAVARD

Mme MANTION (*excusée*)

Représentants des parents :

Présents :

Mme TARD (titulaire)

Mme BOUHNOUCH (titulaire)

Mme BERNABÉ (titulaire)

Mme GOLBIN (suppléante)

Mme LUBIN (suppléante)

Mme GRASSER-CHAMBRE *en visio-conférence* (titulaire)

Excusés :

M. HACQUAR (suppléant)

Mme LABORIE (suppléante)

M. BERGER, directeur, accueille les présents en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil. Un tour de table de présentation est effectué. Il remercie chaleureusement tous les membres pour leur présence dans ce contexte particulièrement anxiogène de la crise sanitaire actuelle, qui malheureusement est apparemment appelée à durer au moins jusqu'à l'été 2021 ; donc s'étendant sur l'ensemble de l'année scolaire 2020/2021.

Secrétaire de séance : Mme SANCHEZ accepte d'assurer la rédaction du procès-verbal.

M. BERGER précise qu'aucun souhait d'ajout à l'ordre du jour n'a été transmis par les délégués des parents d'élèves. Il apportera en cours de réunion quelques informations sur certains points apparus après l'envoi des convocations. En ce sens, il explique que l'hommage au professeur décédé le jour des vacances, Samuel Paty, a été rendu ce matin à 11h dans chaque classe par une minute de silence.

1. Approbation du précédent PV

Vote à main levée pour l'approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 9 juin 2020 :

POUR : **8** CONTRE : **0** Sur **12** présents. (*Seuls les représentants de parents titulaires ont le droit de vote.*)

2. Les élections des représentants des parents d'élèves

M. BERGER résume :

- Les élections se sont déroulées du 5 au 9 octobre. Le calendrier électoral a été respecté.
- 108 électeurs étaient inscrits, 86 votants et 78 suffrages exprimés (*8 bulletins blancs ou nuls*).
- Le taux de participation a été de 79,30% (63,70% en 2019 ; 67,66% en 2018 ; 72,08% en 2017 ; 69,65% en 2016)
- La Commission électorale a rédigé le procès-verbal qui a été affiché au panneau d'informations publiques et transmis aux instances de l'Education nationale.
- Aucun appel n'a été enregistré dans les délais impartis.
- Les parents élus sont donc :

Titulaires :

Mme Sandrine TARD

Mme Yannick GRASSER-CHAMBRE

Mme Julie BERNABÉ

Mme Karima BOUHNOUCH

Suppléants :

Mme Amélie LUBIN

M. Pierre HACQUARD

Mme Amélie LABORIE

Mme

Vanessa

GOLBIN

M. BERGER remercie les parents et enseignants qui se sont investis dans la préparation et le suivi de ces élections. Il rappelle le rôle très important des représentants de parents d'élèves :

- Rôle de conseil pour la vie de l'école.

- Relai de la vie de l'école auprès des autres parents d'élèves.
- Relai auprès de l'école des interrogations / avis / demandes des parents.

Une boîte aux lettres est à disposition sous celle de l'école pour permettre aux parents de l'établissement de communiquer avec les représentants élus. Les remarques déposées doivent être d'ordre collectif et avec les références du signataire (téléphone ou adresse).

Remarque des parents : La boîte aux lettres n'est pas utilisée, un rappel va être fait.

Ils proposent la mise en place d'une nouvelle adresse électronique afin de faciliter la communication de tous les parents avec les représentants élus (les identifiants de la précédente adresse ont été perdus).

3. Le règlement intérieur de l'école

Aucun ajustement au règlement intérieur n'est proposé cette année.

Il sera transmis pour information et signature avec la Charte de la Laïcité et mis sur le Blog de l'école.

4. Le protocole sanitaire – crise COVID en vigueur à ce jour

Il s'agit du protocole sanitaire national auquel madame L'HÔTE, Inspectrice de l'Education Nationale pour la circonscription de Luxeuil, a apporté des précisions. Un mail a été transmis aux parents pour les informer des dispositions prises pour notre école. En résumé :

- Limitation maximale du brassage entre élèves de classes différentes.
- Aération systématique des classes avant 8h30, pendant les récréations et du temps de midi.
- Désinfection des tables toujours en vigueur chaque midi et chaque soir.
- Lavage des mains avant d'entrer en classe (8h30, 10h30, 13h30, 15h30) et à chaque sortie de classe (10h15, 11h30, 15h15, 16h30)
- Jeux de contacts interdits dans la cour. Les regroupements d'élèves doivent être limités à un petit nombre.

En ce qui concerne le justificatif de déplacement scolaire, il appartient aux familles de l'imprimer depuis Internet puis de le transmettre au directeur afin qu'il le tamponne et le signe. L'école peut éventuellement en fournir aux familles n'ayant pas la possibilité de l'imprimer.

5. Présentation du nouveau PPMS (sécurité de l'école)

Le niveau Vigipirate "sécurité renforcée - risque attentat" s'applique toujours sur l'ensemble du territoire. Les mesures de sécurité font partie intégrante du règlement intérieur.

M. BERGER présente le nouveau plan de mise en sécurité de l'école (PPMS). Les membres du conseil l'émargent.

Au total, sont prévus 4 exercices de sécurité sur l'année : 2 du type incendie, un du type attentat-intrusion et 1 du type risques majeurs.

Conformément à la nouvelle réglementation un exercice de sécurité a été mis en place le jeudi 1^{er} octobre, il avait pour objectif de présenter et expliquer les 3 différents signaux d'alerte aux élèves et de rappeler les comportements à adopter dans les différentes situations de mise en sécurité.

- **L'alarme** pour l'alerte *incendie* : on sort et on se range loin dans la cour, à l'endroit prévu côté Palais des sports.
- Des **coups de sifflet** dans le couloir pour l'alerte *attentat / intrusion* : on se confine, on se cache, on reste silencieux.
- La **corne de brume** pour l'alerte *risques majeurs* : en fonction du risque, on se confine, on se protège et / ou on sort (*tremblements de terre*), on se regroupe sur le parking des impôts.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la pose de verrous dans les classes et précise qu'il en manque encore deux, pour permettre de bloquer les portes communiquant directement entre les différentes classes.

6. Les effectifs, la répartition pédagogique

M. BERGER précise que la rentrée s'est effectuée avec 68 élèves, auxquels s'ajoutent les 7 élèves d'IME accueillis 4 demies-journées par semaine. À ce jour, avec l'arrivée de deux nouveaux élèves (une en CE1 et un en CM2), l'effectif est de 70 élèves + IME. La répartition est la suivante :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	IME	TOTAUX
Mme PAPIN	7	8					15
Mme ASSIMON / Mme DOLLOIS		5	13				18
M. BERGER / Mme DOLLOIS			6	14			20
Mme SANCHEZ					17		17
Mme HAUERT						7	7
TOTAUX	7	13	19	14	17	7	70 (77)

Les perspectives pour la rentrée 2021 sont 18 arrivées en CP contre 17 départs en sixième. Nous savons néanmoins que tous les élèves de grande section du Centre ne viennent pas faire leur CP au Boulevard Richet (déménagements, écoles privées...). Mais l'école compte également chaque année l'arrivée de plusieurs élèves venant d'autres académies.

7. Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

M. BERGER précise que l'organisation des APC a été modifiée en conseil des maîtres. Elles ont toujours lieu les mardis et les jeudis de 16h30 à 17h30 mais en raison des temps partiels de madame Assimon et madame Dollois, certaines séances pourront avoir lieu le lundi soir. Les parents des élèves concernés en seront informés en temps voulu. Les séances ont débuté le 22 septembre. Pour la période septembre-octobre 20 élèves ont bénéficié de l'APC.

8. Les actions pédagogiques, culturelles et sportives

- Les élèves de CM2 et 4 élèves d'IME ont participé à l'opération Nettoyons la nature le 25 septembre.
- Les séances Ecole et cinéma prévues le jeudi 5 novembre sont reportées à une date ultérieure.
- Une animation sur le thème des oiseaux, en partenariat avec la Maison de la nature des Vosges Saônoises, était prévue le 15 décembre. Nous ne savons pas à ce jour si elle pourra avoir lieu. La maison de la nature reporte pour se concerter en équipe sur de nouvelles modalités d'intervention suite à la crise sanitaire.
- Intervention de Mme CAVALIER-CASTANG (infirmière) dans la classe de CM2 le 29 septembre sur la prévention de l'obésité et l'équilibre alimentaire.
- Une intervention de l'école de musique, intitulée "Trio à loupiots", est prévue pour la période janvier / février. Nous espérons que ces séances pourront être maintenues et que le spectacle de restitution aux familles pourra avoir lieu.
- Ecole qui chante : comme le spectacle de l'an dernier n'a pas pu se faire, nous avons gardé le thème du voyage. Nous espérons également que le spectacle pourra avoir lieu cette année.
- Vente des portraits des élèves 2020 : le photographe est passé le 13 octobre. Cette année nous ne proposerons pas que des calendriers, le bon de commande sera composé de différents produits afin de varier l'offre.
- Le cycle piscine pour les classes de CE2-CM1 et CM2 a débuté le 28 septembre. Il reste 6 séances à faire jusqu'au 14 décembre. Ces séances sont maintenues malgré la crise sanitaire.
- Participation à l'opération Conseil municipal des jeunes mis en place par la ville pour les élèves de CM2 dans le cadre de l'éducation morale et civique.
- L'opération Téléthon ne pourra pas avoir lieu au parc des Thermes comme tous les ans. L'équipe enseignante propose de faire des tours de cour pour remplacer les tours de parc et la mise en place dans la cour de récréation de ballons gonflables et d'affiches fournis par le comité téléthon de Luxeuil.
- Le marché de Noël : une réunion de préparation du marché de Noël était prévue le jeudi 5 novembre. Les membres du conseil d'école sont d'avis qu'en raison de la crise sanitaire, il est plus raisonnable d'annuler le marché de Noël cette année, quitte à faire un marché de printemps, si les conditions le permettent, plus tard dans l'année.
- La vente de fromage sera reconduite cette année, mais nous envisageons de travailler avec une autre fromagerie car plusieurs familles avaient été déçues de leur fromage l'an dernier. Nous souhaitons favoriser une entreprise locale : la fromagerie Menigoz à St Bresson.
- Le voyage pédagogique à l'Assemblée nationale est pour le moment maintenu.
- Les activités sportives sont très encadrées par le protocole sanitaire. Les rencontres entre écoles sont inenvisageables.

9. La Coopérative

La Commission de vérification des comptes s'est réunie le 11.09.2020 pour clôturer les comptes de 2020.

Les comptes 2020-2021 débutent avec un solde positif de 5190,87€.

Le bilan a été transmis à l'organisme de tutelle, l'OCCE.

Une nouvelle commission de vérification des comptes est mise en place pour l'exercice 2020-2021.

Mme BOUHNOUCH et Mme BERNABÉ pour les parents d'élèves,

Mme ASSIMON pour les enseignants,

M. BERGER est le mandataire.

10. Relations avec la commune

Les travaux et équipements réalisés:

- La cour et les carrés de jardin sont régulièrement nettoyés et entretenus.
- Un aménagement de l'entrée côté façade a été réalisé. Nous soulignons combien cela est valorisant pour l'école et combien le choix du minéral plutôt que du végétal pour border le bâtiment était judicieux.
- L'équipe enseignante remercie une nouvelle fois la mairie pour la pose des verrous dans les classes.

Les demandes :

- Poser les verrous manquants.
- Installer des distributeurs de papier toilette à l'intérieur de chaque WC.

11. Questions diverses

M. BERGER demande l'accord des parents de transmettre par l'intermédiaire du cahier de liaison les noms et la photo des délégués et de mettre ce trombinoscope sur le Blog de l'école ainsi qu'au panneau d'affichage collectif.

Le problème du dépose-minute devant le portail de l'école est de nouveau constaté. Nous souhaitons rappeler aux parents qu'ils doivent impérativement se garer quand ils viennent chercher leur enfant car le dépose-minute bloque la circulation. Un mot sera mis dans les cahiers de liaison à cet effet.

Le PV du conseil sera diffusé sous format papier pour lecture ainsi que mis sur le BLOG. L'ordre du jour étant épuisé, M. BERGER remercie l'assemblée et clôt la réunion.

Mme SANCHEZ (Secrétaire de séance)

M. BERGER (Directeur)